

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 3

Artikel: Privation de la coercition et de la violence et stratégies d'influence. Partie 1
Autor: Dupuy, Emmanuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les gouvernements agissent désormais en matière de politique étrangère autant avec le poids de leurs entreprises que de leur diplomatie et de leurs forces armées. Photos : US Army.

Privation de la coercition et de la violence et stratégies d'influence (1)

Emmanuel Dupuy

Président de l'Institut Prospective et Sécurité de l'Europe (IPSE) et responsable du Pôle Relations Internationales du Cabinet d'Ingénierie Stratégique pour la Sécurité (CI2S)

L'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, qui va de pair avec l'installation de logiques diplomatiques et stratégiques complémentaires, impose une prise en compte accrue de l'imbrication des menaces transnationales qui revêtent des formes multiples (risques terroristes, mafias, conflits et guerres civiles, pandémies et fléaux liés au climat ...) concourant à créer une instabilité institutionnelle, à éloigner la perspective de la sécurité, à dégrader les conditions économiques et les perspectives démocratiques.

Les relations internationales se trouvent ainsi fortement perturbées par l'apparition de nouveaux concepts relatifs à la sécurité :

- Les menaces traditionnelles accompagnent la fin de la confrontation bipolaire et un multilatéralisme instable, ainsi que le révèle la difficulté de ce qu'il est convenu d'appeler la « Communauté internationale » à faire respecter les résolutions onusiennes.
- Les menaces asymétriques¹ résident dans la déliquescence des Etats qui pèsent sur la bonne gouvernance internationale, le terrorisme international, les proliférations (armes légères, armes de destruction massives - ADM - qu'elles soient nucléaires, bactériologiques ou chimiques), la violence armée qui accompagne parfois les revendications séparatistes de minorités ethniques ou religieuses, ainsi que la criminalité organisée avec ses ramifications avec le terrorisme international

(cf. : trafics en tout genres², conflits intra étatiques comme en Somalie, Afghanistan, Guinée Conakry, Libéria ou encore à travers l'exemple de la « Route des Balkans »)³.

- Les risques systémiques qui sont quant à eux caractérisés par la vulnérabilité nouvelle de nos systèmes liée aux phénomènes croisés de raréfaction et de non renouvellement d'éléments vitaux (eau, transports, information, matières premières, hydrocarbures, santé, investissements mobiles internationaux, ressources humaines d'expertise, technologies critiques, etc.).

C'est ce dernier point que vient rappeler le rapport portant sur les « Nouveaux fondements pour la sécurité européenne », élaboré sous l'égide de Patrice Cardot pour le compte du Conseil général de l'Armement, « leur prédation et leur préemption de fait par des acteurs dominants soucieux de se garantir, de manière sûre et pérenne, leur accès dans un volume et à un coût global de possession « satisfaisants », en ne se contentant pas d'intervenir sur la seule dynamique des marchés leur propre demande intérieure, et les tensions qu'elles génèrent sur les marchés internationaux correspondants, constituent autant de facteurs de risque et de menaces pour la stabilité et la sécurité ».

Cela confirme également que « les nombreuses activités criminelles et délictuelles se développent partout dans le monde en s'affranchissant des frontières et en ne

¹ Parmi la riche littérature en matière d'asymétrie, notons : Maroun Khair Kareh, « La guerre asymétrique : guerre du 21^{ème} siècle ? » in *Tribune Libanaise*, vendredi 14 avril 2006 ; Steven Metz (directeur de recherche et chef du Regional Strategy and Planning Department au US Army College Strategic Studies Institute); Saïda Bédar, « L'asymétrie comme paradigme central de la stratégie américaine » in *Le Débat Stratégique*, n°56, mai 2001. Par ailleurs, la Revue Internationale et Stratégique de l'IRIS a consacré son n°51 (automne 2003) un dossier complet consacré à l'asymétrie, sous le titre de « *Les conflits asymétriques: l'avenir de la guerre?* » (sous la direction de Barthélémy Courmont).

² Ces menaces nouvelles sont : le trafic illicite des stupéfiants, des biens culturels, des êtres humains, des armes, des munitions, des explosifs, le faux monnayage, les contrefaçons industrielles et artistiques, la grande délinquance financière que peut accompagner la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, la généralisation de la corruption...

³ Le développement de ces nouvelles formes de menace est favorisé par plusieurs facteurs dont l'émergence de nouveaux centres de pouvoir et de décisions ayant des visées stratégiques, politiques, criminelles qui n'ont que très rarement la forme d'organisations transparentes, publiques et légales.

pâtissant que très marginalement des initiatives publiques nationales ou internationales qui visent à y opposer une dynamique coercitive »⁴. C'est fort de ce constat, que ces nouveaux concepts comprennent plusieurs défis qu'accompagnent la stabilité stratégique ainsi que la généralisation des phénomènes « crisogènes », fortement attentatoires à la paix⁵.



Durant la guerre froide, la peur (*push*) était le facteur d'influence le plus important. Aujourd'hui, la co-prospérité et la coopération (*pull*) ont pris sa place.

On comprend mieux cette réalité en lisant le rapport *Dans une liberté plus grande, développement, sécurité et respect pour tous* de l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan et en appréhendant la question de la sécurité tout en ayant en tête la définition qu'en donne Charles-Philippe David de l'Uqam, c'est-à-dire : « l'absence de menaces militaires et non militaires qui peuvent remettre en cause les valeurs centrales que peut promouvoir une personne ou une communauté et qui entraînerait un risque d'utilisation de la force ». D'où la prégnance de l'imbrication de conceptions croisées de la sécurité (sécurité intérieure, extérieure et de défense), la prise en considération tant de la sécurité financière, économique, environnementale, juridique qu'alimentaire et l'émergence d'acteurs non étatiques dans la prise de décision en matière de politique étrangère dans un cadre national, voire transnational, ou encore de la coercition, jusqu'alors apanage régalien de l'Etat.

⁴ Patrice Cardot in « Nouveaux fondements pour la sécurité européenne », Conseil Général de l'Armement - sections études de l'Armement - Affaires européennes.

⁵ Notamment à travers la lecture de l'article d'André Dumoulin portant sur la « Sémantique de la stratégie européenne de sécurité », in *Annuaire français de relations internationales*, volume VI, 2005, La Documentation Française - Bruylant. Par ailleurs, la lecture de l'intervention de René Leray « Concept de sécurité de l'Union (axiomes, paradigmes, champs d'application » prononcée à l'IERI de Bruxelles, en juin 2004 complètera utilement ce tableau.

Ces références mettent ainsi en exergue la réalité des interventions militaires de faible intensité (*Soft policy*), tout en n'écartant nullement la possibilité d'interventions militaires plus lourdes (*Hard power*). Cette séparation est d'autant plus intéressante que cela permet de démontrer que le rôle de la stratégie d'influence, telle que pratiquée, par exemple par les think tanks anglo-saxons, n'est pas seulement liée à une vision « halliburtonienne » du monde, du nom de la multinationale américaine dont les liens avec le pouvoir politique au plus haut sommet de l'Etat à Washington, notamment avec le vice-président Dick Cheney, qui fut auparavant président du premier équipementier pétrolier mondial (Halliburton avec 12,5 milliards d'euros de chiffre d'affaire) ont conduit à des mélanges de genres discutables en Irak, en Afghanistan et sur l'ensemble de cette zone si vitale pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique pour les Etats-Unis. Vision qui pèse de manière indiscutable sur la stabilité institutionnelle de l'ensemble de la zone du Caucase, de l'Asie centrale et des pourtours des mers Noire et Caspienne. Le Washington Post n'hésitait ainsi pas à qualifier de « société secrète » le Groupe de développement de la politique énergétique nationale (NEPD), créé en janvier 2001 à l'initiative de Dick Cheney. Est-il ainsi encore possible, aujourd'hui, d'analyser la politique extérieure des Etats-Unis sans l'interpréter en fonction de cet impératif ?

Quels peuvent être les effets de cette imbrication entre sphère publique et intérêts privés sur la conduite des affaires de l'Etat fédéral ? Surtout lorsque l'on sait, en effet, que le Gouvernement de George W. Bush n'est rien d'autre qu'un savant mélange des principales sociétés cotées au New York Stock Exchange (Condolizla Rice siégeant toujours au sein du Conseil d'Administration du groupe pétrolier texan Chevron-Texaco).

J'élargirai ainsi mon propos initial, dans une première partie consacrée à l'action d'acteurs non étatiques particulièrement présents dans le champ de la production en matière de relations internationales. Je reviendrai, ensuite, sur une deuxième partie qui sera consacrée à la privatisation de la coercition, en prenant appui sur l'exemple particulièrement révélateur du continent africain.

Les *Think tanks* au cœur de la stratégie d'influence⁶

Cette démarche visant à inciter à la réflexion quant aux intérêts communs qui doivent l'emporter *in fine* sur les intérêts particuliers en donnant la priorité au dialogue et à l'échange, contribuent ainsi à offrir un champ prospectif capable de prévenir les situations conflictuelles et qui légitime le qualificatif de *Cercle de réflexion* selon la terminologie diplomatique officielle proposée par le Quai d'Orsay. La notion de *Think tank* est, en effet, assez équivoque dans le sens qu'elle regroupe plusieurs réalités du champ intellectuel et décisionnel, à travers des formes d'organisation et d'expression diverses.

⁶ Stephen Boucher et Martine Royo, *Les think tanks : cerveaux dans la guerre des idées*, Le félin, Paris, 2006.

Cependant, il est indéniable que ces derniers structurent désormais le marché de l'influence un peu partout sur la planète, devenant ainsi des « associés-rivaux » des décisions élaborées traditionnellement dans le cadre étatique, régional ou au niveau des instances de régulations internationales

La définition communément admise pour définir ces « laboratoires d'idées », comme on a pris l'habitude de les surnommer pourrait, sans être exclusive, être la suivante : « groupe de personnes expertes dans un domaine de compétence individuelle qui proposent collectivement des idées, interviennent dans le débat public et influencent ainsi l'opinion publique ».

D'autres penchent pour la définition des *think tanks* selon l'objectif à atteindre par la réflexion groupée de chefs d'entreprises, d'universitaires, de chercheurs, d'analystes, de militaires, d'industriels de l'armement, d'intellectuels, de leaders d'opinion avec pour principal objectif « la culture du résultat » selon laquelle la réflexion doit déboucher sur l'action concrète.

De fait, la frontière entre un groupe d'intérêt ou de pression, un lobby, un mouvement politique, un institut de recherche qu'il soit privé ou dépendant d'un financement public, une cellule de réflexion dans le cadre administratif, un cabinet de consultants, des fondations d'entreprises, voire une simple association loi 1901, regroupant des acteurs de la société civile, agissant dans le domaine des sciences sociales, reste très floue.

D'ailleurs, sans que cela soit exclusif, la notion de réseau, de maillage est au cœur de ce qui en fait leur spécificité,

puisque en France, il n'y a pas, contrairement aux Etats-Unis de financement spécifique⁷. Reste également que l'origine géographique du concept ainsi que les buts réels des *think tanks* américains, pour beaucoup à connotation géopolitique et de stratégie militaire, tendent à compliquer davantage les motivations de ces entités, dont le culte du secret n'a d'égal que la capacité à faire parler d'eux quand cela les arrange.

Un sondage récent, publié par le *Journal du management* révélait - à ce propos - que seulement 79 % des lecteurs de ce journal, pourtant loin d'être novices dans le métier de l'influence, admettaient ne pas savoir ce qui se cachait derrière cette formule...pire, seuls 12% estimaient qu'ils influençaient réellement le cours des choses. Etonnant paradoxe, quand on sait l'importance des réseaux d'influences dans tous les secteurs d'activité, de la haute fonction publique à la sphère entrepreneuriale.

Apparus à partir des années 20 en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ces *think tanks* sont financés par des grandes entreprises ou parfois par le gouvernement et ont un statut légal d'institution privée. On en compterait actuellement plus de 1500 outre-atlantique contre moins de mille pour l'ensemble des pays de l'Union européenne dont près de 150 consacrent - depuis les années 80 - une partie de leurs travaux sur les questions européennes, dont 36 à plein temps (que l'on qualifie aisément d'*euro think tanks*).

⁷ Lire également Evelyne Joslain, *L'Amérique des think tanks. Un siècle d'expertise privée au service d'une nation*, L'Harmattan, Paris, 2006.

TOC d'une division américaine en Irak. La gestion des relations avec les autorités, les ONG, les médias, les groupes de pression et la population civile sont planifiées et coordonnées.





La vente d'armes par les grandes puissances est également un facteur d'influence.

Ces « usines à penser », qui confinent parfois à la pérennité d'une certaine oligarchie des idées se font ainsi volontiers les supplétifs d'une pensée économique officielle et d'une vision internationale qui sert les intérêts d'intérêts nationaux voire sectoriels.

La plupart défendent souvent les libertés économiques, le sens de la justice, la liberté de la santé, l'éducation, l'éthique, la religion, la réforme de l'Etat et de la sphère publique, la mondialisation, le développement durable, les rapports Nord-Sud ainsi que le principe du conflit de civilisation. Ils vantent le plus souvent le principe de la guerre préventive pour lutter contre la menace terroriste. Sans que le risque de manipulation et de désinformation ne soit absent de cette réalité.

Tentative d'une typologie : *think tanks* et cercles de réflexion en France, en Europe et dans le monde

Existe-il vraiment une frontière claire entre la défense d'intérêts généraux et celle d'intérêts particuliers qui s'imposent d'autant plus facilement qu'ils seront légitimés par leur niveau d'expertise et la réponse circonstanciée qu'ils pourront apporter à certaines demandes légitimes émises par les institutions ? On a ainsi tendance à considérer que la France, où le phénomène a pris de l'ampleur au début des années 90, ne compterait qu'une vingtaine de *think tanks* répertoriés, partagés entre des objectifs d'essence plus politiques, économiques ou sociétaux.

La pérennité d'une centralisation politico administrative, ainsi que la vitalité paradoxale des partis et syndicats traditionnels, expliquent en partie la relative nouveauté du phénomène au niveau français.

Le domaine de l'Intelligence économique et le secteur de la privatisation du renseignement, offrent également un très vaste champ de convergence, parfois source de nombreuses interrogations sur qui fait quoi et pour quel objectif...

Le Haut Responsable auprès du Premier Ministre pour l'Intelligence Economique, Alain Juillet, définit « l'intelligence économique comme étant l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement, de distribution et de protection de l'information obtenue légalement, utile aux acteurs économiques en vue de la mise en œuvre de leurs stratégies individuelles et collectives. ».

L'objectif de l'intelligence économique est donc de fournir aux décideurs les bonnes informations leur permettant de prendre la bonne décision au bon moment. L'intelligence économique n'est pas de l'espionnage, mais une démarche utilisant exclusivement des ressources légales et disponibles à tous (Internet, journaux, télévision, radio...), dites « ouvertes »...

Comme les frontières entre l'objet, le financement, les figures de proue, les méthodes ainsi que les objectifs sont poreuses, il serait vain de dresser une liste exhaustive de ce que l'on considère être des *think tanks*, car il est indéniable que les nombreuses associations, groupes d'experts, instituts, centres de recherches, etc.... jouent un rôle d'influence tout aussi déterminant, compris dans l'acception de la société secrète chère à Jacques Derrida.

Aussi, faut-il plutôt chercher à comprendre pourquoi l'influence de ces agrégations d'intérêts individuels, qu'ils soient dans une posture d'expertise officielle ou semi-officielle, voire qui se considèrent eux-mêmes comme contre experts, est devenue si grande et en quoi elle détermine souvent la politique étrangère des Etats en amont, en prenant le plus souvent l'opinion publique à témoin.

Par opinion publique l'on entend l'ensemble des attitudes individuelles, des jugements et des convictions de la majorité de la population adulte d'une société donnée, soit dans le cadre national soit dans le cadre supranational, *via* des institutions tendant à l'intégration régionale, à l'instar de l'Union européenne.

Tout d'abord, un simple constat permet de constater que les *think tanks* trouvent davantage d'échos quand l'environnement politique et économique est relativement instable et que la principale force des ces initiatives visant à faire vivre des idées se retrouve dans la nécessaire connaissance qu'ont les autres de l'existence et de la vivacité de ces structures.

Ainsi, leur efficacité vient-elle ponctuellement ou simultanément au secours de schémas de décisions officielles en nourrissant la réflexion d'Institutions ou structures devant normalement générer des idées et proposer des solutions. De-là à en faire les remplaçants à terme de ces structures, c'est peut-être aller un peu vite, étant donné que la plupart des responsables des *think tanks* exercent par ailleurs leur autorité morale, intellectuelle politique ou financière...

Pour ce faire, j'élargirai volontiers mon propos en évoquant également plusieurs types d'acteurs ostentatoires de cette diplomatie parallèle, sans viser à l'exhaustivité.

Les *think tanks* : un des éléments parmi d'autres de la mise en œuvre de la diplomatie parallèle

Dans ce cadre, mon intervention portera plus généralement sur le rôle nouveau et pérenne des acteurs non étatiques, c'est-à-dire ce qu'il est convenu d'appeler la diplomatie parallèle dans son ensemble ou si l'on se place du côté des critères de l'OTAN, la « *Track Two Diplomacy* » ou sphère de l'influence dans laquelle les *think tanks* exercent un magistère moral important. Cependant, si l'on se réfère à ce que De Gaulle disait des diplomates,

« ils ne sont utiles que par beau temps. Dès qu'il pleut, ils se noient dans chaque goutte », mon propos prend doublement son sens.

Ce rapide survol des différents acteurs non étatiques, qu'ils soient privés (ONG, associations, fondations) ou publics ou parapublics (à l'instar du réseau « diplomatique » à travers la planète lié au Comité International de la Croix Rouge - CICR - dont le siège est à deux pas d'ici), sans oublier les organisations intergouvernementales, l'émergence de la justice pénale internationale (CPI et tribunaux spéciaux pour juger des crimes de guerre, TPIYR pour juger des crimes en ex-Yougoslavie, TPIR pour le Rwanda, CSSC au Sierra Leone).

Toutes ces formes hétéroclites agissent à un niveau ou à un autre sur la production et la décision en matière de politiques étrangères. Elles ont, en effet, en commun de proposer des voies alternatives à la construction d'un espace géopolitique gravitant aux marches de la diplomatie institutionnelle, en la servant et parfois en l'interférant, tantôt en la remplaçant, tantôt en la concurrençant.

Si l'on prend ainsi l'exemple des ONG, l'on constate immédiatement qu'elles influent souvent sur l'agenda officiel des Etats. Care, USAID (US Agency for International Aid) sont des structures duales agissant souvent pour le compte de l'administration américaine. Elles le font d'autant plus facilement que ce sont d'anciens militaires qui les gèrent...

C'est également le cas lorsque l'on analyse la présence de certaines sociétés de service anglo-saxonnes (MRPI en Croatie dans les années 1990 ; Executive Outcomes et Sandline International, présents sur à peu près tous les nouveaux « champs de bataille » en Afrique que sont les guerres civiles et les conflits ethniques), le Mercenariat devenant un vecteur d'influence plus efficace.

De ce point de vue, l'exemple italien participe à plein dans ce qu'il est convenu d'appeler la « *comitatologia* », qui exprime assez bien la séquence politique dans laquelle nous nous trouvons depuis quelques années en Europe notamment. Cette vitalité pouvant d'un côté mettre en exergue une certaine sclérose des mécanismes de pouvoir

L'interopérabilité et les exercices internationaux sont un outil de «soft diplomacy»



traditionnels, fait de la participation croisée d'une petite douzaine de personnes et de quelques centres de recherche, un puissant levier en matière d'élaboration de la diplomatie extérieure transalpine.

L'Italie, à travers des ONG, associations et groupes de pression puissants, qui font ce que la diplomatie italienne lui délègue parfois est, en effet, en pointe dans le domaine de la gestion et la médiation des crises, du processus de reconstruction et de consolidation de la paix, des missions dite « de Petersberg »⁸ que le projet de constitution européenne avait souhaiter élargir au travers du lancement d'une « coopération structurée permanente ».

L'influence considérable des ONG sur la scène internationale : le cas de la Communauté de Sant'Egidio⁹

La plus médiatique des ces ONG est bien connue, il s'agit de la Communauté de Sant'Egidio. Nous aurions pu évoquer la puissance transversale d'entités plus encore liées à l'Eglise, qui pourraient prétendre également, à la qualification de think tank à vocation « politico spirituel », notamment par la voie de la formation intellectuelle d'une partie des décideurs italiens (je pense à l'Institut Alcide de Gasperi ou à la Fondation Luigi Sturzo ou encore des émanations dans le champ intellectuel de l'Opus dei, par exemple).

A ce stade, et pour étayer davantage ce propos, nous aurions également pu évoquer le considérable essor des mouvements évangéliques qui regroupent près de 300 millions de personnes et qui ont fait leur apparition somme toute récemment.

L'implication grandissante de la Communauté de Sant'Egidio dans la résolution pacifique des conflits est le fruit le plus mûr, si j'ose dire, de l'émergence de nouveaux acteurs non étatiques sur la scène nationale italienne et mondiale. Le partage de compétences entre ces derniers et les acteurs institutionnels, s'exprime par la généralisation d'une forme de diplomatie que l'on pourrait qualifier de « free lance » - du fait du caractère volontaire lié à son adhésion.

Cette politique extérieure officielle¹⁰ concourt à combler les vides de la diplomatie officielle de l'Etat et du Saint-Siège. Le bras diplomatique du Vatican, est ainsi devenu

8 L'UE, via la Politique Européenne de sécurité et de Défense (PESD) assure la gestion des crises internes, par des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix ou par le biais de missions humanitaires regroupés sous le nom de « Missions de Petersberg » (concernant celles engageant les militaires dans du soutien logistique aux opérations humanitaires, l'aide aux populations réfugiées, l'assistance en cas de pandémies ou de catastrophes naturelles, la récupération des ressortissants, le maintien, l'imposition et le rétablissement de la paix).

9 Emmanuel Dupuy, « La communauté de Sant'Egidio, un acteur transnational au service du Vatican », in *Politique et Sécurité Internationales*, Toulouse, n°1, août 1999, p.16-30. Mario Giro et Laure Borgomano-Loup (entretien), « Sant'Egidio et la médiation internationale : un projet diplomatique et spirituel » in *Agir - Revue Générale de Stratégie*, n°24 (« Médiation et négociation »), janvier 2006, p. 110-120.

10 Andrea Riccardi, « Fattori di sicurezza non militare : religione e cultura », in *Confronti*, Roma, novembre 1996.

depuis la fin des années 70 un relais incontournable dans le processus de participation croisée en matière de politique étrangère et d'aide au développement en direction de certains Etats difficile d'accès, comme les Etats musulmans ou africains, relativement éloignés de la sphère d'influence traditionnelle italienne.

Souvent appelés « l'ONU du Trastevere », les laïcs qui composent la Communauté, ont parfois été assimilés à des casques blancs au service de la diplomatie du Vatican. Ils sont en tout cas passés maîtres dans la médiatisation de leurs actions, légitimant ainsi la vision de Robert Laswell, pour qui la communication était désormais planétaire.

Cette « *seminar diplomacy* », a ainsi porté ses fruits récemment pour son action de stabilisation de la paix dans les Balkans, notamment en Albanie et au Kosovo, dont l'arrivée au pouvoir d'Ibrahim Rugova leur doit beaucoup, sans parler des processus de paix réussis au Mozambique en 1992 et au Burundi en 1997¹¹.

Seule la tentative avortée en Algérie, avec l'échec de la Plate-forme de Rome, a démontré les limites du dialogue œcuménique et du dialogue interreligieux. Tout comme, le processus de paix israélo-palestinien, porté par les hommes de bonne volonté derrière le Pacte de Genève, initié ici même grâce à la détermination et au réseaux d'Alexis Keller, du *Carr Centre for Human Rights Policy*, il est des barrières infranchissables...qui peuvent parfois s'ouvrir par des biais périphériques...avant de se refermer aussi vite.

Ce qui est particulièrement intéressant dans le cas italien, c'est que la volonté d'approfondir sa politique méditerranéenne passe par une présence très accrue en Europe du Sud-est, ce qui génère une interaction évidente entre les critères déterminant la Puissance sur la scène internationale.

Le fait que le prochain élargissement, en direction des Etats des Balkans (Croatie avant 2014, Serbie-Monténégro, Albanie, Kosovo un jour, Macédoine et Bosnie, peut-être), après l'entrée de la Slovaquie pourrait lui offrir son propre « lac de paix » en Adriatique n'y est peut-être pas étranger. La question de l'opportunité de cet agenda se pose.

Qui de l'Italie, du Saint-Siège ou de la Communauté Sant'Egidio avait-il le plus intérêt à ce repositionnement stratégique, sachant les relations toutes particulières de cette dernière avec les principaux leaders locaux dans les Balkans occidentaux ? En gros, que justifie encore la dimension balkanique sur l'agenda des autorités italiennes, plus enclines à un repositionnement militaire sur le flanc occidental de la Méditerranée ?

La présence discrète des intérêts non étatiques italiens est un fait ancien. Déjà, durant les conflits qui ont ensanglanté les Balkans à partir de 1992, certaines influences non étatiques faisaient pression pour insister sur la légitimité des vellétés d'indépendance monténégrine, par exemple...

Cette « délégation » en matière de politique étrangère

n'est pas seulement un fait transalpin, bien des Etats confient de discrètes missions à des ONG, associations caritatives, voire à des sociétés de service, au pedigree parfois douteux, comme le cas africain le démontre, hélas!, au quotidien.

Parfois cette action extérieure « privatisée » peut aussi sortir du cadre étatique vécu *stricto sensu* comme tel pour se révéler être un remplacement pur et simple de l'autorité de l'Etat. C'est dans ce cadre qu'en évoquant la privatisation de la violence, on en vient à rappeler que cette délégation des missions traditionnelles dévolues aux forces armées d'un Etat ou d'une organisation intergouvernementale (Union africaine pour le cas étudié) ou de coopération régionale (IGAD, SADC, CEDEAO, CEMAC) qu'elle soit subie ou provoquée induit un déséquilibre néfaste à la stabilité et à la sécurité collective, en Afrique tout au moins comme je vous propose de l'analyser dans une deuxième partie consacrée aux formes privées de coercition.

E.D.

NEWS

Etats-Unis: une dissuasion sur mesure

La *Quadrennial Defense Review* de février 2006 a confirmé la flexibilité nouvelle de la posture nucléaire américaine. Conformément aux objectifs de la *Nuclear Posture Review* de décembre 2001, les Etats-Unis affichent une dissuasion modernisée et élargie, libérée des logiques de la guerre froide. Il s'agit d'adapter les procédures d'emploi du nucléaire à la politique américaine de contre-prolifération et de lutte contre le terrorisme. La volonté affichée est de disposer d'une gamme élargie de possibilités d'action, y compris contre un adversaire asymétrique. Dans le cadre de cette dissuasion sur mesure, les forces peuvent recourir, de manière préemptive, au nucléaire sur ordre présidentiel, en cas d'utilisation imminente d'armes de destruction massive contre les Etats-Unis, leurs alliés, une force multinationale ou des civils, mais également pour neutraliser les sites ennemis d'armes biologiques ou chimiques, durcis et enterrés.

Ces éléments participent d'une ambiguïté calculée quant au seuil d'application du nucléaire par les Etats-Unis, en effaçant la distinction entre le tactique et le stratégique: les systèmes d'armes nucléaires disponibles peuvent donc être intégrés aussi bien dans la planification de frappes stratégiques que d'opérations de théâtre. La dissuasion sur mesure replace ainsi les *mini-nukes* au centre d'une posture nucléaire élargie, qui autoriserait leur emploi éventuel contre des cibles durcies ou enfouies. Malgré l'abandon budgétaire du programme « *Robust Nuclear Earth Penetrator* », il semblerait que soit maintenu un programme de recherche par simulation sur des charges nucléaires pénétrantes. Ce programme, mené en parallèle aux études sur les armes *bunker-busters* à charge conventionnelle, laisse supposer que les Américains ne s'interdisent pas de fusionner les deux afin de réactiver, le cas échéant, les *mini-nukes*. La notion d'emploi préemptif de l'arme nucléaire américaine ne constitue en aucun cas une modification de la posture antérieure, et se situe toujours dans la perspective d'un échec de la dissuasion. (*TTU Europe*, 1er mars 2006)

¹¹ Mario Giro, « The Community of Sant'Egidio and its peace-making activities », in *The International Spectator*, Rome, IAI, n°3, juillet-septembre 1998, p.85-100.